

## STAGE ASSISTANT·E ACTIONS CULTURELLES F/H

Société publique locale, performante et responsable, La Cité, le Centre des Congrès de Nantes participe, depuis 1992, au rayonnement et à l'attractivité régionale du territoire.

Elle a acquis une légitimité et un leadership reconnus sur le marché des rencontres professionnelles et sur le plan de la production d'événements culturels, économiques et sociétaux.

Chaque année, La Cité accueille et produit plus de 300 manifestations : économiques (congrès, événements d'entreprises, etc.) et culturelles (concerts, spectacles, festivals, etc.).

Pour la 30<sup>ème</sup> édition du festival *La Folle Journée de Nantes* qui se déroulera du 31 janvier au 4 février 2024, La Cité recherche un·e stagiaire actions culturelles (H/F).

### Missions principales :

**Sous la responsabilité de la Chargée des actions culturelles de La Folle Journée de Nantes, la personne participera à la mise en œuvre des actions suivantes :**

- Mise en place et suivi des actions culturelles
- Recherche de bénévoles
- Planning des bénévoles
- Définir les missions des bénévoles
- Suivi et réalisation des conventions des bénévoles
- Coordination des bénévoles durant le festival

*Ces missions pourront être enrichies en fonction des besoins et de vos compétences.*

### Compétences souhaitées :

- Maîtrise du Pack Office (Excel, Powerpoint, Word)
- Aisance relationnelle
- Capacités rédactionnelles
- Prise d'initiative et autonomie
- Esprit d'équipe
- Réactivité, adaptabilité et capacité à travailler dans l'urgence
- Disponibilités le soir et le week-end (seulement la semaine du festival)

### Conditions de candidature :

Pour candidater, envoyez votre CV ainsi que votre lettre de motivation par mail à : [magalie.duret@lacite-nantes.fr](mailto:magalie.duret@lacite-nantes.fr) – Objet du mail : « stage Actions Culturelles– Nom, Prénom »

Durée du contrat : 4 mois (modulable en fonction de vos contraintes)

Date de démarrage prévue : novembre 2023

Lieu : La Cité des Congrès de Nantes – 5 rue de Valmy – 44 000 Nantes

Rémunération : gratification légale (+tickets restaurant, participation aux transports en commun)